MÉTIERS DES SERVICES AUX PERSONNES

BAC PRO

ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES À LA PERSONNE

OPTION B: EN STRUCTURE

EN APPRENTISSAGE











SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Émile Roux - 16500 CONFOLENS 05 45 84 12 33

Contact : Aurore Courtois - Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Le titulaire de ce bac pro peut exercer en tant qu'agent de service ou assistant en soin auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

Sa mission : les assister dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.

Dans le cadre de ces activités, il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.

L' option « en structure » prépare le diplômé à exercer plus spécifiquement auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner les personnes dans tous les gestes de la vie quotidienne et les aider à maintenir leur vie sociale.
- Collaborer avec une équipe pluri-professionnelle, dans le souci constant de la bientraitance et et en respectant la déontologie professionnelle.
- Surveiller l'état de santé d'une personne et agir en conséquence.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- · Accompagnant éducatif et social.
- · Agent de service.
- · Assistant en soin .

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du BEP ASSP et/ou Avoir suivie l'année de première ASSP.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 6 périodes de 2 à 5 semaines en formation. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- · BTS Économie sociale familiale.
- · BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- Après admission sur concours : auxiliaire de puériculture, aide soignant, moniteur éducateur.
- · Mention complémentaire d'aide à domicile.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

	Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
	Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
	à partir de 8000€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

^{*} Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

Réussite aux examens : NCTaux d'insertion : NC

• Taux de poursuite d'étude : NC

• Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr



